

## FORFAITS RESTAURATION ET VIE SCOLAIRE 2018 / 2019

---

CLASSE DE : 2EME ANNÉE DE BTS

### **MONTANT DU FORFAIT POUR L'ANNEE :**

Frais de repas :	1 017,45 €
Forfait de vie scolaire :	200 €
<b>Total :</b>	<b>1 217,45 €</b>

Le forfait de vie scolaire regroupe les frais administratifs (déjà réglés en préinscription), d'achat et renouvellement des manuels scolaires (50 €), de documentation (50 €), la prise en charge des sorties pédagogiques (hors voyages scolaires) (50 €) et l'achat de matière pour le travail en ateliers (50 €).

### **MODE DE REGLEMENT :**

Afin de répartir les frais du forfait annuel de manière équilibrée et de faciliter la gestion administrative, nous vous demandons de bien vouloir respecter le mode de règlement suivant :

Cinq chèques à l'ordre du LTP Jules Richard, datés du :

- 10 septembre 2018 : 265 €
- 12 novembre 2018 : 265 €
- 21 janvier 2019 : 265 €
- 25 mars 2019 : 265 €
- 27 mai 2019 : 157,45 €

**Soit un total de : 1 217,45 € sur l'année scolaire 2018 / 2019**

Ces chèques sont à remettre au professeur principal le 10 septembre 2018 au plus tard. Merci de votre compréhension.

René Vuylsteke  
Directeur